



Lettre ouverte du Mouves et Oxfam à Emmanuel Faber, PDG de Danone

Paris, le 25 juin 2020,

A l'attention d'Emmanuel Faber, PDG de Danone,

Monsieur le Président directeur général de Danone,

Vous avez décrit, à juste raison, la concentration des richesses à l'échelle mondiale comme « une bombe à retardement » et avez souhaité faire de Danone la première entreprise à mission du CAC 40. Danone compte parmi les plus grandes et florissantes entreprises françaises, nous pensons comme vous qu'elle a ainsi une responsabilité dans la manière dont elle partage les immenses richesses qu'elle crée et la manière dont elle respecte le capital naturel de la planète.

Vous l'exprimez souvent, notre modèle économique actuel va dans le mur car il crée d'immenses inégalités, creuse le déficit écologique et expose les plus vulnérables. Depuis 2013, à la faveur de votre arrivée à la tête du groupe, vous avez fait la preuve qu'une entreprise peut progresser: la part des bénéfices versés aux actionnaires a baissé, les écarts entre votre rémunération et celle d'un salarié du groupe Danone ont commencé à diminuer, davantage de femmes ont intégré les instances dirigeantes et la proportion d'administrateurs salariés a augmenté.

Monsieur le Président directeur général, demain vous réunissez votre Assemblée générale. A cette occasion, nous vous lançons un défi pour aller plus loin et faire de votre entreprise la pionnière du CAC 40 de demain. **Nous vous enjoignons à prendre l'engagement structurant d'inscrire dans vos objectifs le plafonnement des bénéfices versés aux actionnaires pour allouer les sommes en question à un fonds dédié à la transition sociale et écologique de votre entreprise.** Nous vous invitons aussi à retrancher les investissements sociaux et écologiques indispensables des bénéfices « réels » et durables, et donc distribuables.

En effet, votre politique à l'égard des actionnaires est encore insuffisante par rapport au changement de modèle que vous prônez. Le dernier rapport d'Oxfam montre comment, sous la pression des actionnaires majoritaires, les entreprises du CAC 40 ont choisi depuis 10 ans de dédier une part de plus en plus forte de la richesse créée à verser des dividendes à leurs actionnaires plutôt qu'à revaloriser les bas salaires et financer la transition écologique à la hauteur des besoins. Or les entreprises européennes doivent doubler leurs investissements dans la transition pour espérer atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Nous avons calculé que si la part des bénéfices versés aux actionnaires en 2018 avait été encadrée

à 30% pour l'ensemble des entreprises du CAC 40, cela aurait permis de couvrir 98% des besoins en investissement dans la transition écologique des entreprises.

Par ailleurs en 2018, Danone était encore dans le top 8 du CAC 40 en matière d'écart de rémunération. Un écart de rémunération supérieur à 100 entre un PDG et un salarié de son groupe reste, à nos yeux, incompréhensible à l'heure où nos sociétés se fracturent sur le mur des inégalités.

Monsieur le Président directeur général, vous êtes le premier à le dire, nous vivons un moment inédit. La révision en profondeur du pilotage des grands groupes pour servir des objectifs écologiques et solidaires de l'entreprise est le seul cap à suivre. En prenant ce type d'engagement, Danone deviendrait le pionnier d'un CAC 40 plus juste, durable et résilient.

Dans l'attente de votre retour pour avancer ensemble dans cette voie, nous suivrons avec intérêt les débats de votre Assemblée générale sur ce sujet.

Nous vous prions d'accepter l'expression de toute notre considération,

Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France

Eva Sadoun, co-présidente du Mouves, présidente de LITA.co